

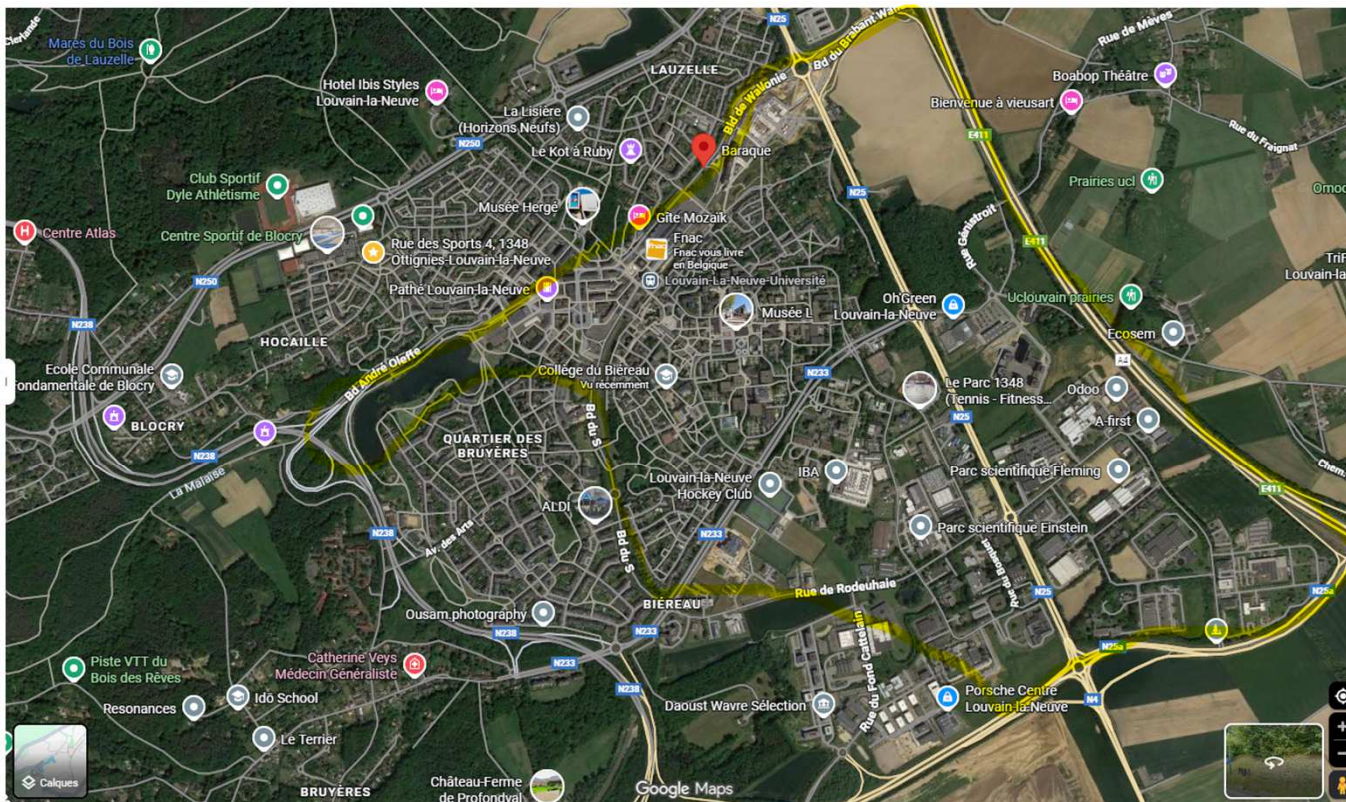


Le Collège
à votre **rencontre**

Louvain-la-Neuve centre, Biéreau, La Baraque

26 novembre 2025

Louvain-la-Neuve centre, Biéreau, La Baraque



Déroulement de la rencontre

Introduction générale

Présentation des membres du Collège

Quelques mots d'Anouck Billiet, Échevine en charge de la Participation

Quelques mots sur le Programme Stratégique Transversal (PST) par Nicolas Van der Maren, Bourgmestre

Réponses aux questions reçues et autres questions

Conclusion

Petit verre

Quelques rappels

- Respect du temps
- Poser une question
- Cette réunion sera enregistrée en audio

Présentation du Collège communal

- Nicolas Van der Maren, Bourgmestre
- Cédric du Monceau, Premier échevin
- Jacques Otlet, Échevin
- Benoît Jacob, Échevin
- Anouck Billiet, Échevine
- Nancy Schroeders, Échevine
- Nathalie De Taeye – Delpierre, Échevine
- Michaël Gaux, Président du CPAS

Quelques mots d'Anouck Billiet, Échevine en charge de la Participation

Quelques mots sur le Programme Stratégique Transversal (PST)

Nicolas Van der Maren, Bourgmestre

Réponses aux questions posées et autres questions

Questions en lien avec la mobilité/voirie

- Habitant le quartier du Biéreau, nous sommes fréquemment confrontés à un problème de sécurité routière au carrefour formé, Porte de l'Espinette, par l'avenue de l'Espinette et le boulevard Baudouin Ier. (...) Pour pallier ce risque, ne pourrait-on envisager qu'à la Porte de l'Espinette, la piste cyclable soit pourvue de petits triangles sur pointe et/ou que le sens unique de cette piste soit déterminé clairement par le panneau routier approprié. Au cas où la voirie en question se situerait hors de votre sphère de compétences, nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous joindre à notre demande et la transmettre à l'autorité compétente.
- Des nouvelles du futur trottoir entre le quartier Courbevoie et le feu protégeant le passage piétons avant le rond-point ?
- Accessibilité directe en transport en commun de LLN à la clinique Saint-Pierre. Même le TEC à la demande n'y va pas, alors qu'il passe tout près.
- Il faut terminer le raccordement à l'entrée et à la sortie du tunnel (le passage, pour piéton et vélo, depuis la rue de la Flèche sous le N4).
- Que compte faire la Ville pour réguler les 2 roues non-motorisées que, depuis le début, la police a « toléré » sur les voies piétonnes ? Et quid concernant les 2 roues motorisées ?

Questions en lien avec la mobilité/voirie

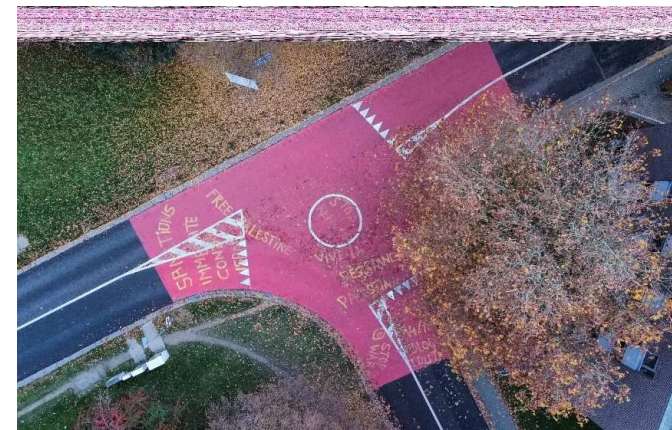
- Lorsqu'on voit les nombreux poids lourds qui accèdent à la dalle chaque matin, il apparaît nécessaire de les réorienter vers les quais de déchargements (avec la collaboration de l'asbl « GCV » et de la police) : obliger les commerçants de la dalle à noter sur leurs bons de commande le n° du quai où les livreurs doivent décharger ; distribuer aux livreurs des plans d'accès ; limiter le tonnage des véhicules autorisés à accéder sur la dalle
- J'aimerais qu'on prenne le temps de parler des problèmes de circulation et de parking dans le quartier de la Baraque.
- En temps normal, il est difficile de trouver une place où se garer à une distance « raisonnable » quand on habite dans le piétonnier du Biéreau. Lors d'événements tels que Louvain-la-Neige qui commence bientôt, cette difficulté devient particulièrement marquée (...). Des solutions spécifiques pour les résidents pourraient-elles être envisagées ?
- serait-il possible de demander aux usagers des ateliers de la Baraque de ne pas venir se garer dans la boucle des Métiers mais d'utiliser les parkings malins et de supprimer la zone bleue qui n'existait pas avant (de 30 minutes et de 2 heures). L'objectif du quartier étant de rester un maximum sans véhicules "extérieurs". C'est un véritable ballet de voitures plusieurs fois par semaine, qui sont garés même devant les sentiers piétons ou sur les trottoirs.
- Pourquoi la commune et/ou la police ne sont pas plus sévères dans la gestion du piétonnier et des barrières tant pour les voitures que les motos.
- La barrière 23 au bas du quartier Courbevoie ne peut être ouverte que par les véhicules de secours uniquement (confirmation de vos services). Or des véhicules en tout genre l'ouvrent plusieurs fois par jour en toute impunité. En discutant avec un policier, la solution pour cette barrière est de mettre un sens interdit (excepté véhicules de secours), la police pourra alors verbaliser ce qui ne peut pas être fait apparemment pour l'instant. Quand ce panneau sera-t-il placé? Ne pouvez vous pas analyser quelle clé ouvre la barrière et la récupérer chez l'utilisateur ? Votre programme n'analyse pas ça ?

Questions en lien avec la mobilité/voirie

- Les pavés du quartier Courbevoie sont de piètre qualité et se fendent. Pourriez-vous les faire remplacer tant qu'ils sont sous la garantie décennale?
- Etat du piétonnier : de nombreux pavés manquent ou sont dispersés sur les côtés.
- Quand les pavés manquants dans la traverse de l'échange derrière l'esplanade seront-ils remplacés? Il y a un fameux trou, c'est dangereux, mon petit fils est tombé à cet endroit. Cela fait plusieurs années que ce problème existe et a déjà été signalé, mal réparé vu que les pavés sont à nouveau descellés.
- quand l'accès piétons le long du parking de la place de la marjolaine sera t-il convenablement aménagé de l'av du jardin botanique vers la Scavée du Biéreau ? On se tord les pieds et on glisse sur les pavés qui longent le parking derrière les billes de bois surtout dans la pente trop étroite.
- quid de la remise des potelets qui ont été retirés à divers endroits (rue de Coster par exemple)
- pourquoi la commune ne vérifie pas la remise en état correct de la voirie après ouverture par des intervenants extérieurs ? Voir taques qui dépassent un peu, Klinkers affaissés (mail déjà envoyé à ce sujet). Suite au remplacement des compteurs, il y a des rustines partout dans LLN dont certaines ne tiendront pas...
- renforcement de la sécurité des piétons sur la dalle par rapport aux vélos, trottinettes (électriques inclus), planches. Action de la police
- Signalisation routière au quartier de la Baraque et rues adjacentes.

Questions en lien avec la mobilité/voirie

- Travaux avenue G. Lemaître : les récents aménagements ont plusieurs conséquences problématiques :
 - Construction d'un rond-point sur un carrefour historiquement régi par la priorité de droite. Ce rond-point, extrêmement réduit, rend les trajectoires peu lisibles. Il est difficile de comprendre qui doit passer en premier, et le contourner est presque impossible. Cela crée une situation dangereuse qui n'existait pas avant où chacun s'engage un peu « à la chance ».
 - Installation d'une piste cyclable obligatoire et ajout de deux places PMR, entraînant la suppression d'environ dix places de parking résidents le long de la chaussée. Sachant que l'accès aux parkings des autres quartiers nous a déjà été retiré, cette diminution supplémentaire me semble particulièrement problématique.
 - Par ailleurs, les deux voies obligatoires vu le nombre de cyclistes ne sont absolument pas nécessaires.
 - Questions associées : Sur quelles bases ces modifications ont-elles été décidées ? Sont-elles conformes à la réglementation ? Est-ce normal que ces changements nous sont imposés de la sorte sans consultation ? (Peut-être qu'il y en a eu une dont je ne suis pas au courant) ? Des rectifications sont-elles envisageables



Questions en lien avec les affaires universitaires

- Contact UCL : nous avons un voisin avec qui il n'est pas possible de discuter. Réponse habituelle de la commune, ce n'est pas notre terrain c'est l'UCL donc toute initiative se paralyse ! Que faire ?? Les habitants de LLN devraient avoir une adresse référente avec laquelle ils peuvent entrer en contact au niveau de l'UCL quitte à être redirigé plus spécifiquement par après !!
- Il y a pas mal d'endroits où les trottoirs sont en mauvais état mais le souci est qu'on ne sait pas si c'est communal ou ucl ou...comment s'y retrouver ?
- On le voit avec le projet Ciseau, les citoyens se posent la question de l'autorité de la ville sur l'UCLouvain. L'université et son bras armé INESU semblent s'éloigner des principes fondateurs de la ville en privilégiant des opérations immobilières sans que l'on devine qu'elles s'inscrivent dans une vue d'ensemble. Ceci en relation avec la promesse du collège d'une ville "plurielle atypique, désirable, durable et accessible". Le problème se pose aussi en ce qui concerne la répartition des compétences (p.ex. sur la question des bancs).
- A l'occasion des réflexions relatives à la création de nouveaux quartiers (zone Bétons Lemaire, zone menuiserie Decoux, zone de la gare et Benelmat – puis projets à LLN), existe-t-il une réflexion (éventuellement avec Inesu) en matière de politique foncière qui permettrait de modérer des prix immobiliers ?

Questions en lien avec les bancs, l'enseignement, les plaines de jeux

- Quelques jeux et bancs qui étaient prévus par l'échevin et que nous n'avons toujours pas
- Serait-il possible de déplacer les 2 bancs publics qui se trouvent rue de la Baraque juste devant 2 parkings de voitures (entre la crèche de la baraque et l'habitat groupe) vers la zone verte de Courbevoie ? Ce serait plus agréable à regarder que des bagnoles.
- L'augmentation des frais liés aux écoles.
- Bancs dans l'espace public, à des endroits agréables et à "bonne" distance les uns des autres (300 mètres ?)
- A quand des modules de jeux (de 4 à 13 ans par exemple) promis il y a des mois dans le quartier de la Baraque, qui doit être le seul quartier à ne pas en avoir dans LLN.
- (plaine de) Jeux pour enfants dans le quartier de la Baraque. A noter que les plus importantes qui existent déjà ailleurs dans LLN sont toutes en plein soleil, ce qui les rend impraticables en plein été.

prix repas et garderies

- Enseignement et tout ce qui est périphérique à l'enseignement

Enseignement

- Notre mission : Qualité de notre enseignement
- Gratuité obligatoire jusqu'en 3e primaire
- A OLLN, gratuité jusqu'en 6^e

Périphérique à l'enseignement

- . Accueil temps libre

- Les activités sportives
- Les EDD
- Les garderies
- L'Académie
- Activités scolaires en dehors des cours.

Les repas scolaires

- Le prix des repas scolaires 2020

Maternel: 3,15 euros

P1-P2: 3,70 euros

P3-P6: 3,80 euros

- Le prix des repas 2026

- Prix indexé chaque année
- Prix des repas au prix coûtant
- Diminution du prix des potages

ANALYSE PRIX REPAS - ECOLES ENTITES VOISINES							
en EUR	Ottignies	Ecole 1	Ecole 2	Ecole 3	Ecole 4	Ecole 5	Moyenne
Maternelles	3,75	4,20	4,40	4,15	3,75	4,30	4,09
Primaires 1-2	4,15	4,75	5,00	4,75	4,20	4,86	4,62
Primaires 3-6	4,45	4,75	5,00	4,75	4,20	4,86	4,67
Nombre plats	3	3	3	3	2	3	

Nombre de repas mensuel

- 10000 repas jusqu'en 09/25
- 13000 repas depuis 09/25

Qualité des repas

- Label 3 radis : produits locaux, repas équilibrés,...
- Nombreux remerciements des Parents sur la qualité
- Nouvel appel prochainement

Garderies

- gratuité 1 heures avant et après les cours et temps de midi
- 30 personnes salariées + volontaires + ALE + ISBW
- Prix demandés en 2019: 1,20 euros/heure avant/après la gratuité
- ATL / activités

ANALYSE PRIX GARDERIE - ECOLES ENTITES VOISINES

	Ottignies	Ecole 1	Ecole 2	Ecole 3	Ecole 4	Ecole 5	Ecole 6
Gratuité	1 h avant les cours 1 h après les cours	45 min avant les cours	1 h avant les cours 1 h après les cours	aucune	aucune	aucune	aucune
Garderie	1,00 / 1/2 h	1,20 € 1/2 h	1,60 / 1/2 h 1,00 / 1/2 h (2ème enfant)	0,54 € / 1/4h	0,30 € / 1/4 h (enfant comm) 0,50 € / 1/4 h (1er enf hors comm) 0,38 € / 1/4 h (2è enf hors comm) 0,30 € / 1/4 h (3è enf hors comm)	0,02 € / minute	forfait 1,50 € matin 0,029 € /minute soir

Garderies

- Évaluation au second trimestre
- Améliorer le règlement : familles, maman ou papa solo.

GROUPE DE TRAVAIL « BANCS PUBLICS »

Etat au 16 septembre 2025





Code **LO3074** LO 3 074

Entité Louvain-La-Neuve Quartier 3-Bruyères

Propriétaire UCLouvain

Etat Existant Usure Utilisable

Adresse Voie Car d'Or 2 (Cour arrière)

Latitude 50,665303 Longitude 4,611951

Fonction	Banc-Plaisir	Type de banc	Banc à dossier
Situation	Convivialité		
Structure	Métal	Assise	Métal
Dossier	Métal	Accoudoir	
Structure au sol	Herbe	Proximité poubelle	Plus de 10 M

Remarque spécifique 2 bancs sur place

Remarque générale

Priorité si nouveau

Quelques chiffres...

Entité	Quartier	Bancs existants	Bancs Proposés	Total
Louvain-La-Neuve	Biéreau	58	2	60
Louvain-La-Neuve	Bruyères	60	15	75
Louvain-La-Neuve	Centre Urbain	71	7	78
Louvain-La-Neuve	Baraque	26	5	31
Total		215	29	244

Questions en lien avec les rats, les déchets, l'environnement, les espaces verts

- Gestion de l'infestation des rats (Baraque et Biéreau) : ils passent littéralement sous nos pieds à certains endroits. Quelles mesures en vue de la réduction de leur population sont mises en œuvre par la Ville ? Est-il possible de contraindre l'UCL à prendre des mesures strictes et durables à ce sujet ? Que peut faire la commune (les distributions de sachets n'étant clairement pas suffisantes) ?
- Comment diminuer le fléau des poubelles et autres détritiques jetés (en ce compris mégots) (2) dans les rues de LLN n'importe quand ?
- Ce serait bien de replacer des poubelles publiques un peu partout y compris celles pour les pmc. Cela inciterait les gens à y jeter leurs déchets, particulièrement dans les rues/ruelles fortement fréquentées par les piétons. Est-il possible d'en installer (2) ?
- Est-il possible de proposer un système payant d'enlèvement des encombrants sur une réservation avec 4 ou 5 passages par an ? Notamment au moment où les étudiants quittent les kot, il y a trop de dépôts sauvages et autant de niches pour les nuisibles (rats, souris, cafards...)
- Dans le cadre du (futur) plan de restauration de la nature de la RW et dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur, ne serait-il pas envisageable de planter chaque année un nouvel arbre dans le parc Courbevoie (à la Ste Catherine ?) (ainsi qu'un arbuste fruitier ?) lors d'un "événement" rassemblant les habitants des 2 quartiers Courbevoie et Baraque ?

Questions en lien avec les rats, les déchets, l'environnement, les espaces verts

- Ne serait-il pas temps de prévoir une zone délimitée pour les chiens (en ce compris trottoir (2)) pour les chiens pelouses situées entre le quartier Courbevoie et la boucle des Métiers ? Cela permettrait une meilleure cohabitation des différents usages et usagers de la zone) (3)
- Rappeler aux propriétaires de chien 1° de les tenir en laisse dans l'espace public (j'ai été mordu en août) ;
- La commune peut-elle mettre à disposition des toilettes publiques (pourquoi pas payantes) pour les étudiants? Ils défèquent devant les entrées des bâtiments. L'UCLouvain ou les habitants sont régulièrement amenés à nettoyer...
- Quels sont les devoirs des riverains en ce qui concerne l'entretien des abords de leur lieu d'habitation ? Taille des haies, ramassage des feuilles, entretien des filets d'eau et avaloirs, ... Par quels moyens leur rappeler ces obligations ? Contrat de location, d'achat ...
- Louvain-la-Neuve est équipée d'un réseau d'égouttage séparatif. Comment rappeler aux résidents et aux personnes qui fréquentent la ville ce que cela implique au niveau de leurs comportements (rejet d'eaux de nettoyage...) ? Les contrats de location et d'achat pourraient-ils comporter une information à ce sujet ?
- Les ouvriers communaux du service environnement effectuent un désherbage mécanique des rues et ruelles, une à deux fois par an. Merci ! Pourraient-ils éviter d'envoyer (parfois à quelque deux mètres) les herbes coupées dans les parterres et jardins riverains ? Peut-être en leur demandant de se tenir sur le côté gauche de la voirie quand ils opèrent, puisque les coupe-bordure rejettent les herbes à droite...

Questions en lien avec le logement, la culture, l'urbanisme et l'énergie

- Ralentir la spéculation et les prix à la hausse autant pour les commerces que pour les logements. Soutenir les jeunes ménages pour acquérir.
- Il est nécessaire d'isoler le parc immobilier de LLN, une solution est évidemment l'isolation des façades par l'extérieur. Mais pour cela il faudrait des assouplissements urbanistiques (crépis, léger débordement sur le domaine public,...). Il semblerait que toute demande de permis est refusée si ça touche à la façade des bâtiments. Envisagez-vous une évolution au niveau de l'urbanisme pour améliorer le bilan carbone de l'immobilier à LLN? Merci
- La forte demande pour le type de logement urbain qui caractérise Louvain-la-Neuve a pour conséquence que les prix de l'immobilier y sont devenus prohibitifs pour beaucoup de familles. Face à ce constat, comment le Collège compte-t-il agir en vue d'une augmentation de l'offre de logements à Louvain-la-Neuve ?"
- Beaucoup d'immeubles sont divisés en plusieurs logements (en copropriétés, en appartements...). Les contrats de location et d'achat pourraient-ils inclure quelques règles de 'bon voisinage' : éviter les chaussures à l'intérieur, équiper les pieds de chaises de feutres, limiter le volume sonore des radios, télévisions et autres, respecter les espaces de stationnements 'communs' sans appropriation individuelle...)
- Quelles solutions envisagez-vous pour les difficultés d'accès au logement à Louvain-la-Neuve ?

Questions en lien avec le logement, la culture, l'urbanisme et l'énergie

- Avenir de la bibliothèque de LLN qui est en principe un partenariat entre la Ville et l'UCLouvain.
- Un contrat de gestion du bâtiment de la ferme du Biéreau à l'égard de "l'ASBL Ferme du Biéreau" aurait été voté lors de l'assemblée communale. Cela concerne-t-il tous les bâtiments ? Serait-il possible de connaître la nature de ce contrat ? Y a-t-il eu consultation des autres associations partageant le lieu (association des habitants, four à pain, Corps & Logis) ?
- Pouvez-vous nous parler de cinq projets concrets que vous mettez en place pour la culture à Louvain-la-Neuve ?
- Quelle est l'économie réalisée par mois lorsque vous éteigniez les lampes publiques; vu les besoins de recettes à la commune, pourquoi ne pas poursuivre cette initiative, qui rend bien plus calme le quartier de la Baraque.
- Pendant un temps, l'éclairage public nocturne était éteint de minuit à 5 heures du matin ? Cela est profitable au sommeil des riverains ainsi qu'à la faune et à la flore... Pourquoi n'est-ce plus le cas ? Si une extinction totale de l'éclairage entre minuit et 5 heures du matin n'est pas adoptée, est-il néanmoins possible de réduire l'intensité lumineuse ?
- Quand l'ascenseur à côté de la pharmacie place de l'accueil sera-t-il réparé ? C'était une charge d'urbanisme de l'esplanade.

Questions diverses

- Les 24h vélo : Y a-t-il encore des normes de bruit comme par le passé ? Et pourquoi avoir bloqué la passerelle ce qui a entraîné des dégâts à des voitures dans la rue privée le long du chemin de fer.
- En ce qui concerne les nuisances, je souhaiterais connaître les mesures envisagées par la commune afin de permettre aux habitants de vivre dans des conditions décentes. Outre le bruit quotidien, y compris après 22h, l'entrée de mon immeuble est malheureusement devenue un lieu où plusieurs personnes viennent uriner et déféquer régulièrement. Le manque d'éclairage ainsi que l'aménagement formant un couloir devant l'entrée du bâtiment semblent favoriser cette situation. Il me semble légitime de s'interroger : pourquoi les résidents devraient-ils supporter de telles dégradations ? Par ailleurs, quelles actions sont prévues avec les cercles étudiants voisins, dont certains usagers sont, selon des constats visuels et vidéos, à l'origine de ces faits ? Il est à noter que le bruit et les comportements dégradants cessent pendant les vacances universitaires.
- Les rues piétonnes sont souvent 'résonnantes'. Comment encourager les passants à respecter la tranquillité des riverains après 22h00 ? Comment encourager les riverains à fermer les fenêtres donnant sur la rue dès 22h00 quand ils font une fête chez eux ? Les contrats de location et d'achat peuvent-ils inclure une mention à cet effet ?
- Bien qu'il s'agisse d'une citée estudiantine, pourquoi n'instaure-t-on pas des zones de silence dès minuit par exemple où résident appartements et maisons afin d'attirer une population plus variée ? Le bruit en récurrence la nuit pourrait être un frein supplémentaire à l'installation permanente de famille qui générerait un apport économique hétérogène.

Questions diverses

- Je souhaiterais savoir comment le collège se positionne concernant le retour des habitant.e.s de la ferme du Biéreau une fois réalisée la mise en sécurité du corps de logis. On sait que les travaux de rénovation ne sont pas pour tout de suite, en attendant le bâtiment risque de devenir un chancre urbain si il n'est pas rapidement chauffé et habité.
- Corps & Logis se retrouve tout à fait dans les objectifs d'accessibilité et de diversité de la culture à OLLN transmis dans votre PST récemment. Considérez-vous qu'un partenariat avec tous les acteurs locaux, dont Corps & Logis, est possible ? 2) Suite à l'évacuation, le bâtiment principal de la ferme du Biéreau se dégrade de plus en plus rapidement ; absence de chauffage, humidité, effraction, etc. Souhaitez-vous remédier au plus vite à cette situation ? et si oui, où en êtes-vous dans l'analyse du dossier de travaux présenté en mai par l'ASBL Corps et Logis ?
- Quelles sont les perspectives que proposent le Collège aux membres de l'asbl Corps et Logis quant à leur réintégration dans le corps de logis de la ferme du Biéreau?
- Bonjour, qu'avez-vous fait à ce jour pour reloger l'ASBL Corps et Logis ? Avez-vous une volonté d'aider l'ASBL, la soutenir activement, afin qu'elle puisse reprendre ses activités ? à savoir 1. la promotion et partage de culture alternative et démonétisée et 2. le logement des artistes et des membres organisateurs ? Merci d'avance pour vos 3 réponses.
- Suggestion : bulletin communal électronique : Serait-il envisageable de proposer le bulletin communal en version numérique pour celles et ceux qui le souhaitent ?

Questions diverses

- Présence permanente (de 08h > 18h) et 6/7 jours de " mendiants " parfois agressifs vis à vis de la population âgée ou étudiante africaine. Cette mafia débarque du train à 08h00 et est composée de 5 personnes. Le chef circule entre ses "employes" et collecte l'argent et les autres sont disposés aux endroits stratégiques sur la dalle (Paul - Night & Day - Spar - Bancontact). Que peut faire la ville légalement via la Police ?
- Calendrier des travaux à Athena Lauzelle et à Ottignies : la gare et le cœur de ville.
- Déjà félicitations pour la présence renforcée de la Police dans le centre de LLN, MAIS, et surtout en journée, je pense que des PETITS véhicules électriques ou vélos seraient + performants et mieux pour le contact avec la population

Conclusions

Vous n'avez pas pu poser votre question ?

- **Nicolas Van der Maren** : bourgmestre (affaires générales, juridiques et contentieux, mobilité, protocole, affaires universitaires, gestion de crises & inondations et tutelle CPAS) - nicolas.vandermaren@olln.be
- **Cédric du Monceau** : premier échevin (budget et finances, aménagement du territoire, environnement et biodiversité, transition écologique, énergie, partenariats scientifiques et internationaux) - cedric.dumonceau@olln.be
- **Jacques Otlet** : échevin (urbanisme, logement, bâtiments, laïcité) - jacques.otlet@olln.be
- **Benoît Jacob** : échevin (enseignement, sports, aînés, fêtes, état civil, population, cultes, cimetières) - benoit.jacob@olln.be
- **Anouck Billiet** : échevine (personne en situation de handicap, santé, participation, cohésion sociale, tourisme, droits humains & droits des femmes) - Anouck.billiet@olln.be
- **Nancy Schroeders** : échevine (voiries, travaux publics, espaces verts, simplification administrative, personnel, communication & information, informatique & numérique) - Nancy.schroeders@olln.be
- **Nathalie De Taeye - Delpierre** : échevine (culture, affaires économiques et commerces, emploi et classes moyennes, jeunesse et citoyenneté, affaires rurales, bien-être animal, associations & jumelages, associations patriotiques) - nathalie.detaeye@olln.be
- **Michaël Gaux** : président du CPAS, affaires sociales, petite enfance - michael.gaux@cpas.olln.be

Quelques adresses et pages utiles :

- Suivi de la rencontre ou question en lien avec la participation : participation@oln.be
- Question ou problématique en lien avec la mobilité : mobilite@oln.be
- Signaler un problème dans l'espace public (propreté & dépôts sauvages ; voies publiques ; graffitis, tags et affichages sauvages ; Espaces verts ; Dégradation du mobilier urbain, etc.) :
<https://oln-formulaires.guichet-citoyen.be/signaler-un-probleme-espace-public/signaler-un-probleme-espace-public/>
- Contacter le Service Travaux : travaux@oln.be
- Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030 : <https://www.oln.be/fr/vie-communale/projets-strategiques/pst/programme-strategique-transversal-2025-2030/pst-2024-2030-def.pdf>
- Reno+ : <https://www.oln.be/fr/vivre-a-oln/climat-energie/efficacite-energetique/reno>

Merci pour votre écoute & votre participation !

participation@olln.be - 010 43 61 85

Louvain-la-Neuve centre, Biéreau, La Baraque – 26 novembre 2025